

Le projet Rabaska

***Mémoire présenté par Alu-Rex inc. au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement***

***RABASKA : UN PROJET FONDÉ SUR
L'INNOVATION***

Lévis, 16 janvier 2007

L'entreprise

Alu-Rex inc. est une entreprise spécialisée dans la conception, la fabrication, la distribution et l'installation de protecteurs de gouttières. Les propriétaires oeuvrent dans le domaine de la gouttière depuis plus de 25 ans. Ils emploient actuellement une quinzaine de personnes.

Le Gutter Clean System™ a été développé en 2001 et mis en production en 2002. Pendant la première année il était destiné à notre clientèle québécoise. En 2003, Alu-Rex inc. a étendu ses activités en vendant ses produits au Canada et aux États-Unis

Depuis, Alu-Rex Inc. a continué d'étendre ses opérations. Elle produit maintenant différents types de protecteurs de gouttières qui répondent aux besoins de tous nos clients. Pour nous, l'innovation est un facteur incontournable dans le développement et l'exploitation d'une entreprise.

Rabaska et l'innovation

C'est donc sous cet angle, celui de l'innovation, que nous aborderons le projet de la construction d'un terminal méthanier tel que proposé par le consortium Rabaska : Gaz Métro, Enbridge et Gaz de France.

La valeur d'un projet de développement aussi important doit, bien sûr, être évalué en fonction de sa masse critique. À ce chapitre et avec des investissements de 840 M \$ et la création de plusieurs milliers d'emplois, la démonstration de la nécessité du projet est en soi éloquente.

Mais Rabaska c'est bien davantage qu'un gigantesque chantier. C'est aussi l'implantation, chez nous, d'une technologie originale qui n'existe pas au Québec. Non seulement cette technologie est-elle novatrice, mais son développement sur notre territoire serait de nature à inciter les éventuels fournisseurs à adapter leurs produits aux besoins du consortium, que ce soit pour la phase de construction proprement dite ou pour celle de l'exploitation du terminal méthanier.

Il n'est pas interdit de penser non plus que cette infrastructure stratégique pourrait amener d'autres entreprises, qui ont des connaissances ou ont

développé des expertises connexes, à venir s'établir à Lévis ou dans la région immédiate de Québec. Enfin, d'autres entreprises pourraient être incitées à faire de même pour des raisons différentes : abondance et meilleurs prix pour l'énergie, masse critique d'investissements, etc.

Alu-Rex inc. n'a pas un intérêt immédiat et direct dans le développement de Rabaska – nous fabriquons, distribuons et installons des protecteurs de gouttières – mais tout ce qui est de nature à mousser le développement économique, la recherche et le développement et tout ce qui peut favoriser l'innovation tout en poussant nos gens et nos entreprises à se dépasser doit être qualifié de projet porteur. À nos yeux, Rabaska est un projet porteur.

Et si nous n'avons pas un intérêt direct à ce projet, notre entreprise pourra certainement bénéficier de ses retombées indirectes. Elle aura ainsi plus de moyens pour asseoir sa propre innovation, favoriser son développement et participer à la création de nouveaux emplois.

Nous sommes à l'heure de la mondialisation des marchés. Les gouvernements et les spécialistes de l'économie ne cessent de nous répéter que l'avenir de l'économie occidentale, devant des géants en puissance comme la Chine et l'Inde, repose sur le développement des connaissances et la fabrication de produits à hautes valeurs ajoutées. Rabaska serait très certainement un grand pas dans cette direction.

L'environnement et la sécurité de gens

Qui dit gaz, pétrole, produits chimiques ou toute autre matière de cette nature évoque, en même temps, toutes les questions relatives à la protection de l'environnement et à la sécurité des populations qui vivent et devront apprendre à vivre avec l'implantation de grandes infrastructures destinées à exploiter ces matières.

Dans un monde idéal nous pourrions sans doute nous passer de tout cela. Mais la vraie vie est faite autrement. Il faut choisir. Nous n'avons rien contre la protection de l'environnement et le droit pour les populations d'évoluer en sécurité, bien au contraire, cela va de soi. Mais les discours de certains écologistes qui vivent à la campagne, travaillent en ville, possède peut-être deux résidences et utilisent leurs véhicules utilitaires pour assurer leurs déplacements nous font... un peu sourire. Tant mieux pour eux. Mais il y a des limites entre le rêve et la réalité.

Pour nous, le développement durable ça veut dire, bien sûr, la protection de l'environnement et des populations. Et nous y souscrivons entièrement. Mais ça veut aussi dire le développement économique pour assurer la qualité de vie des générations futures. Dans tous ces discours il nous semble, sans vouloir jeter la pierre à personne, que certaines pointes d'égoïsme doivent être proscrites.

Dans la mesure où le gaz naturel est une source d'énergie moins polluante que d'autres et dans la mesure où le consortium Rabaska peut faire la preuve que le déploiement de ses activités se fera en toute sécurité pour les populations et l'environnement, il nous semble évident que ce projet doit recevoir l'approbation des autorités gouvernementales et réglementaires concernées. C'est là notamment le travail du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Conclusion

Nous voulons, en terminant, remercier les commissaires du BAPE de s'être penchés sur notre mémoire. Nous allons continuer de suivre les débats suscités par le développement du projet Rabaska.

Mais pour nous, à l'heure actuelle, l'ouverture dont fait preuve le consortium Rabaska quant à ses intentions devant la protection des populations et le respect de l'environnement nous incitent fortement à donner notre appui à la mise en chantier de ce projet.

Le développement des économies de la grande région de Québec et du Québec dans son ensemble ne s'en porterait que mieux.



Guy Brochu, Président

Alu-Rex Inc.